

## Réduction des déchets marins

- 1. Durée du projet :** de novembre 2021 à avril 2023 (30 mois)
- 2. Budget :** 800 000 \$ CA
- 3. Bref exposé des questions, des besoins et des lacunes en relation avec le thème du projet; objectifs et activités à cet égard; résultats escomptés, avantages et bénéficiaires :**

Les déchets marins constituent un problème croissant qui a des répercussions négatives sur les économies et qui menace les écosystèmes, voire la santé humaine, et représentent donc un enjeu mondial hautement prioritaire qui est abordé sous divers angles. On estime que 80 % des déchets marins proviennent de sources terrestres, souvent en raison de l'élimination inadéquate d'articles ou parce que des rebuts non ramassés deviennent des déchets qui parcourent les bassins hydrographiques jusqu'aux océans. Pour prévenir et réduire les déchets marins, des mesures s'imposent tout au long du cycle de vie des produits.

L'Amérique du Nord produit une quantité considérable de déchets marins d'origine terrestre. Reconnaissant l'importance d'agir à cet égard, le Canada, le Mexique et les États-Unis se sont engagés à prendre des mesures axées sur la prévention et la réduction des déchets marins dans le cadre de leur programme de coopération environnementale. La Commission de coopération environnementale (CCE) s'est d'abord concentrée sur la réduction des déchets marins provenant de sources terrestres à proximité des côtes, au moyen de l'action communautaire et de l'autonomisation des collectivités, en regroupant les intervenants locaux pour appliquer des solutions fondées sur des technologies rudimentaires et peu coûteuses dans deux bassins hydrographiques transfrontaliers, soit ceux de la mer de Salish et du fleuve Tijuana. Il s'agissait de la première initiative du genre, à savoir un effort trilatéral visant à lutter contre le problème des déchets marins en Amérique du Nord. Par la suite, reconnaissant que le public demeurerait peu sensibilisé au parcours des rebuts provenant des zones intérieures et à leur contribution aux déchets marins, la CCE a élaboré des lignes directrices et des outils de mobilisation et de communication afin de réduire ces déchets, en ciblant les collectivités de l'arrière-pays.

En prenant appui sur ces efforts antérieurs, le projet de collaboration proposé vise à sensibiliser la population au problème des déchets marins, à mettre en œuvre des dispositifs de captage des déchets, à recueillir des données comparables dans les trois pays et à réduire les déchets marins d'origine terrestre, notamment les produits et les emballages en plastique à usage unique, dans les collectivités nord-américaines situées à l'intérieur des terres et le long des cours d'eau et des réseaux hydrographiques. En comptant sur des démonstrations, sur l'éducation et sur la communication au sujet des articles couramment jetés qui se retrouvent en aval jusque dans les océans, ainsi que sur des technologies peu coûteuses et sur divers outils de communication, le projet contribuera à prévenir et à réduire les déchets marins provenant des villes situées à l'intérieur des terres.

Le recours à des mécanismes tels que des dispositifs de captage des déchets dans les cours d'eau permettra de renforcer les capacités locales, d'éliminer la pollution par le plastique dans l'environnement et de sensibiliser davantage le public. Le projet permettra également de démontrer le bien-fondé des technologies à l'origine des dispositifs de captage, de recueillir des renseignements sur la quantité et le type de déchets que l'on trouve dans les cours d'eau, d'attirer l'attention sur les sources terrestres locales de déchets marins, de communiquer de l'information sur les conséquences et les menaces liées au problème, et d'éclairer et d'appuyer des mesures ultérieures. Les travaux comporteront la trousse d'outils pour mobiliser les collectivités ainsi que le matériel que la CCE a élaborés au cours de projets antérieurs et qui permettent de sensibiliser le public au cours de campagnes, et ils bénéficieront des enseignements tirés de l'expérience quant à la manière de modifier les comportements à l'échelle locale en vue de prévenir et de réduire les déchets marins.

**4. Cocher les priorités du Plan stratégique pour 2021 à 2025 auxquelles donne suite le projet :**

- La propreté de l'air, du sol et de l'eau
- La prévention et la réduction de la pollution dans le milieu marin
- L'économie circulaire et la gestion durable des matières
- Les espèces et les écosystèmes communs
- Des économies et des collectivités résilientes
- L'application efficace des lois de l'environnement

**5. Indiquer de quelle manière la mise en œuvre du projet s'appuie sur des approches générales et stratégiques (c.-à-d. des solutions novatrices et efficaces et/ou l'inclusivité et la diversité en matière de mobilisation des intervenants et de participation du public [y compris les effets et les possibilités relativement au genre et à la diversité ainsi qu'aux jeunes]) :**

Le projet vise à mobiliser un large éventail d'intervenants appropriés, y compris des chercheurs, le secteur privé et le public, à toutes les étapes du cycle de vie des produits, et à les aider à participer de manière active, informée et engagée à la réduction des déchets marins en recourant, de façon novatrice, à des projets de démonstration, à la participation, à la mobilisation et aux communications. En outre, le projet fournira des outils qui favoriseront un changement de comportement positif et durable dont les avantages se poursuivront après la fin des travaux.

**6. Expliquer comment le projet peut avoir une plus importante incidence grâce à la coopération trinationale :**

Le projet s'appuie sur les connaissances et les résultats découlant de deux projets trinationaux antérieurs et met à profit les travaux existants et l'expérience nationale actuelle pour appuyer le renforcement des capacités dans les trois pays. La coopération trinationale accroît la visibilité et la portée des travaux auprès du public et facilite l'échange, entre les spécialistes des trois pays, des connaissances, des données et des enseignements tirés de l'expérience. En outre, elle fournira des renseignements utiles qui

éclaireront les mesures à venir prises à l'échelle nationale et trinationale à l'égard des déchets marins d'origine terrestre, et ce, en comparant des informations recueillies selon une méthode reconnue et uniforme dans les trois pays.

**7. Décrire de quelle façon le projet complète d'autres travaux menés à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements avec de tels travaux :**

Dans un contexte où la réduction des déchets marins est au cœur de nombreuses activités, le projet comporte la mise en œuvre de mesures harmonisées dans des collectivités qui n'ont pas été ciblées antérieurement par des efforts destinés à réduire les déchets marins. Aucun effort antérieur de mise sur pied d'une activité commune de captage des déchets sur le plan local n'ayant été relevé, le projet offrira la première occasion de mettre à l'essai et d'adapter le nouveau matériel de sensibilisation et les outils de mobilisation des collectivités élaborés par la CCE.

**8. Indiquer de quelle manière le projet mobilise les spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (CET) ou les communautés tribales, autochtones ou des Premières Nations, le cas échéant :**

Les communautés autochtones seront mobilisées dans le cadre d'un engagement inclusif de la collectivité locale où se trouve chaque emplacement pilote choisi, le cas échéant.

**9. Décrire la manière dont le projet mobilise de nouveaux publics ou partenaires, le cas échéant :**

Le projet sera mis en œuvre dans trois collectivités qui n'ont pas participé aux travaux antérieurs de la CCE relatifs aux déchets marins, avec un nouveau public et de nouveaux partenaires, notamment des représentants de gouvernements, de l'industrie et d'organisations non gouvernementales (ONG). Les résultats seront communiqués à un large public nord-américain, ce qui accroîtra encore plus la portée du projet.

**10. Énumérer les organismes ou les organisations partenaires qui participent à la mise en œuvre du projet, ainsi que d'autres organisations qui pourraient y participer ou en tirer parti, notamment au moyen d'efforts de diffusion, de collaborations ou de partenariats (p. ex. des organismes fédéraux ou d'autres ordres de gouvernement, le milieu universitaire, des organisations non gouvernementales [ONG], le secteur privé, la société civile et les jeunes) :**

<b>Principaux organismes ou organisations</b>	<b>Pays</b>
Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)	Canada
Le <i>Secretaría del Medio Ambiente y Recursos Naturales</i> (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles), l' <i>Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climático</i> (INECC, Institut national de l'écologie et des changements climatiques) et le <i>Procuraduría Federal de Protección Al Ambiente</i> (Profepa, Bureau du procureur fédéral chargé de la protection de l'environnement)	Mexique

L' <i>Environmental Protection Agency</i> (EPA, Agence de protection de l'environnement), le <i>State Department</i> (département d'État) et la <i>National Oceanic and Atmospheric Administration</i> (NOAA, Administration océanique et atmosphérique nationale)	États-Unis
<b>Autres organismes ou intervenants (le cas échéant)</b>	<b>Pays</b>
Des autorités locales, municipales et régionales, et des ONG	Canada, Mexique et États-Unis
Le milieu universitaire, le <i>Secretaria de Medio Ambiente e Historia Natural</i> (SEMAHN, ministère de l'Environnement et de l'Histoire naturelle) de l'État du Chiapas, et des instituts de recherche subventionnés par le gouvernement (p. ex. l' <i>Instituto de Ciencias del Mar y Limnología</i> [Institut des sciences de la mer et de limnologie] de l'Universidad Nacional Autónoma de México, de l'Universidad Veracruzana et de l'Universidad Autónoma Metropolitana), et des ONG	Mexique
L'industrie (p. ex. des concepteurs de dispositifs de captage et des innovateurs)	Canada, Mexique et États-Unis
Des spécialistes du marketing sociocommunautaire	Canada, Mexique et États-Unis

**11. Dans le tableau ci-dessous, énoncer le ou les objectifs du projet et indiquer les activités et les sous-tâches prévues pour les atteindre, les réalisations connexes, les résultats escomptés et la manière dont ils seront mesurés (évaluation du rendement), les bases de référence (si elles sont connues), les cibles à atteindre d'ici la fin du projet, l'échéancier et le budget :**

<b>OBJECTIF 1</b>	<b>Démontrer que les articles couramment jetés se retrouvent en aval jusque dans les océans.</b>
<b>Activité 1 Budget : 500 000 \$ CA</b>	Installer des dispositifs de captage des déchets dans des ruisseaux de petite ou de moyenne taille, ou dans des cours d'eau urbains (une ville intérieure pilote par pays).
<b>Réalisation(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des dispositifs de captage des déchets installés dans trois villes (au moins une dans chaque pays)</li> <li>- Du matériel de communication ciblé pour chaque dispositif installé (signalisation sur les lieux, etc.)</li> <li>- Un rapport sur les déchets captés au moyen des dispositifs (y compris les quantités, les sources et le type de matières, ainsi que les différences entre les résultats obtenus dans les trois pays).</li> <li>- Une carte numérisée indiquant les emplacements des dispositifs dans les bassins hydrographiques, et donnant d'autres données sur la démographie et les emplacements.</li> <li>- Un plan d'action éclairé par la contribution des intervenants à la suite de l'analyse des déchets captés à l'aide des dispositifs.</li> <li>- Des renseignements concernant la réussite de l'installation et du fonctionnement des dispositifs, ainsi que leurs limites et les défis qu'ils posent, afin de faciliter leur installation éventuelle dans d'autres collectivités.</li> </ul>
<b>Résultats escomptés, évaluation du rendement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des renseignements concernant la quantité et le type de déchets, ainsi que leur origine, seront à la disposition des décideurs et du public.</li> <li>- Les intervenants locaux de tous les secteurs concernés auront participé au projet et disposeront d'un plan d'action indiquant les autres étapes en vue de réduire les déchets marins d'origine terrestre.</li> <li>- Les collectivités locales seront sensibilisées aux liens entre les déchets jetés au sol et l'état des cours d'eau locaux.</li> </ul>
<b>Base de référence (situation actuelle), si elle est connue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- On ne dispose d'aucun renseignement connu au sujet des déchets dans les emplacements choisis.</li> <li>- Des études sur la composition des déchets et leur transport dans les cours d'eau sont disponibles pour le Canada, le Mexique et les États-Unis.</li> <li>- Les résultats que donnent des projets de démonstration de dispositifs de captage des déchets proviennent de projets nord-américains ou internationaux.</li> </ul>

<b>Cible (d'ici la fin du projet)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'installation de dispositifs de captage des déchets.</li> <li>- Du matériel de communications sur place.</li> <li>- La mobilisation fructueuse des intervenants.</li> <li>- Un rapport sur les déchets captés au moyen des dispositifs.</li> <li>- Une carte numérisée.</li> <li>- Un plan d'action local pour chaque emplacement pilote, y compris la sensibilisation du public au problème et la détermination des prochaines étapes.</li> </ul>	
<b>Sous-tâche 1.1</b>	Choisir les villes pilotes (une par pays) et les dispositifs de captage des déchets (même type de technologie), et tenir des réunions virtuelles avec les autorités locales pour confirmer la faisabilité du projet et choisir les principaux intervenants.	Début 2022
<b>Sous-tâche 1.2</b>	Acquérir et installer les dispositifs de captage des déchets, les exploiter et surveiller leur fonctionnement pendant une période déterminée (au moins un dispositif par emplacement pilote), avec du matériel de communication ciblé installé à chaque emplacement.	Mi-2022 - mi-2023
<b>Sous-tâche 1.3</b>	Déterminer une méthode cohérente de collecte et de communication de données pour les trois emplacements pilotes, et effectuer des analyses des déchets pour exercer un suivi de la quantité et du type de déchets captés au moyen des dispositifs.	Mi-2022-mi-2023
<b>Sous-tâche 1.4</b>	Dresser une carte numérisée indiquant les emplacements des dispositifs de captage des déchets dans les bassins hydrographiques, et donnant d'autres données sur la démographie et les emplacements, ainsi que les résultats obtenus.	Mi-2023-fin 2024
<b>Activité 2 Budget : 75 000 \$ CA</b>	Mettre en œuvre des activités scientifiques communautaires.	
<b>Réalisation(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des données et des informations seront recueillies en fonction d'une approche harmonisée dans le cadre d'activités scientifiques communautaires.</li> <li>- Les collectivités participeront aux activités scientifiques ayant trait aux dispositifs locaux de captage des déchets.</li> </ul>	
<b>Résultats escomptés, évaluation du rendement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les collectivités locales seront au courant de la situation que créent les déchets dans les cours d'eau locaux et participeront à la réduction des déchets marins.</li> </ul>	
<b>Base de référence (situation actuelle), si elle est connue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- On ignore si une activité de ce type a été entreprise antérieurement dans chacune des collectivités visées.</li> <li>- Des activités scientifiques communautaires qui sont en cours au Canada, au Mexique et aux États-Unis.</li> </ul>	

<b>Cible (d'ici la fin du projet)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les activités scientifiques communautaires seront réalisées avec succès.</li> <li>- Des données seront intégrées au rapport (et aux cartes numériques, le cas échéant) qui résumera les renseignements recueillis à l'aide des dispositifs de captage des déchets.</li> </ul>	
<b>Sous-tâche 2.1</b>	Choisir un consultant local et les participants (représentant l'administration municipale, les écoles locales, des groupes environnementalistes, etc.) en vue d'entreprendre une activité scientifique communautaire (selon les données recueillies dans le cadre de l'activité 1).	Début 2022
<b>Sous-tâche 2.2</b>	Mobiliser des groupes dans le cadre d'activités scientifiques communautaires à l'emplacement de chaque dispositif de captage des déchets en appliquant le plan de mobilisation.	Mi-2022
<b>Sous-tâche 2.3</b>	Établir un rapport sur les résultats de l'ensemble des activités scientifiques communautaires ayant trait au captage de déchets.	Début 2023
<b>OBJECTIF 2</b>	<b>Faire connaître les articles couramment jetés qui se retrouvent en aval jusque dans les océans.</b>	
<b>Activité 3 Budget : 225 000 \$ CA</b>	Lancer la campagne de sensibilisation du public aux déchets provenant des zones intérieures, que la CCE a mise sur pied en collaboration avec des organisations locales mobilisées dans les collectivités à propos de questions connexes, et diffuser les résultats obtenus.	
<b>Réalisation(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un rapport sur la campagne de sensibilisation du public à chaque emplacement (sur les lieux et en ligne);</li> <li>- Un « aperçu des déchets dans les cours d'eau » de chaque emplacement pilote.</li> <li>- Un atelier virtuel trinational visant à présenter les résultats et les enseignements tirés de cette collaboration.</li> <li>- Du matériel de sensibilisation du public qui cadre avec la campagne de la CCE en 2021 (p. ex. des annonces publicitaires, des illustrations, des vidéos et des messages sur les médias sociaux), et qui sera diffusé dans les espaces publics des collectivités et sur des canaux virtuels.</li> </ul>	
<b>Résultats escomptés, évaluation du rendement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les collectivités locales seront au courant des projets de démonstration et du parcours des déchets marins, et se seront engagées à appliquer des solutions.</li> <li>- Les principaux organismes des trois pays disposeront de renseignements sur les déchets dans les emplacements pilotes, ainsi que sur le recours aux dispositifs de captage afin de sensibiliser la population et de prévenir ainsi les déchets dans le milieu marin.</li> </ul>	
<b>Base de référence (situation actuelle), si elle est connue</b>	Aucune activité de communication dans les emplacements pilotes.	

<b>Cible (d'ici la fin du projet)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une campagne de communication sera lancée en fonction de l'information recueillie sur le plan local.</li> <li>- Les informations et les enseignements tirés du projet seront mis à la disposition des trois pays.</li> </ul>	
<b>Sous-tâche 3.1</b>	Lancer la campagne de sensibilisation du public aux déchets provenant des zones intérieures, que la CCE a mise sur pied en collaboration avec des organisations locales mobilisées dans les collectivités à propos de questions connexes.	Début-fin 2023
<b>Sous-tâche 3.2</b>	Réunir les intervenants locaux dans le cadre d'ateliers afin d'examiner les renseignements recueillis au moyen des dispositifs de captage des déchets et des activités scientifiques communautaires, et contribuer à l'établissement d'un plan d'action à partir des données visant à éclairer les efforts de réduction des déchets d'origine terrestre (comportant la trousse d'outils de mobilisation des collectivités que la CCE a élaborée en 2021).	Début-fin 2023
<b>Sous-tâche 3.3</b>	Organiser un atelier virtuel trinational pour présenter les résultats et les enseignements tirés de cette collaboration.	Début 2024

**12. Décrire les effets prévus après le projet :**

<b>Effets prévus (échéance : mois et année)</b>	<b>Évaluation du rendement en fonction des critères SMART</b>
D'ici décembre 2024, les résultats du projet seront diffusés à un large public nord-américain.	- Données probantes indiquant que les résultats du projet ont atteint des collectivités en dehors des emplacements pilotes.
D'ici décembre 2026, la collaboration locale axée sur la réduction des déchets marins sera en cours.	- Au moins une activité locale visant à réduire les déchets marins aura été mise en œuvre dans chaque emplacement pilote.
D'ici décembre 2026, les collectivités locales seront sensibilisées au parcours des déchets marins.	- Données probantes indiquant que les membres des collectivités locales sont sensibilisés au parcours des déchets marins.